



CFPPA du Gers

FORMATIONS ADULTES & APPRENTISSAGE

Certificat de Spécialisation (CS)

Commercialisation des vins

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Les métiers préparés

L'objectif est de former des jeunes ayant un diplôme en viticulture – œnologie (Bac Pro ou BTS) en complétant leurs connaissances techniques avec des compétences en commercialisation ou bien des jeunes ayant un diplôme en commerce. Les **métiers visés** sont vendeurs pour un producteur, une cave coopérative ou une union de caves coopératives, un magasin spécialisé ou une grande surface

Recrutement

Sélection sur dossier et entretien de motivation.

L'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Conditions d'admission

- Admission après une classe de Bac Professionnel CGEA option «vigne et vin», BTS «viticulture/œnologie». Pour les autres diplômes de niveau Bac au moins (Bac Pro, Bac général et technologique), une dérogation sera demandée auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt.
- Vous devez avoir entre 16 et 26 ans.
- Vous avez signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur d'activité concerné.

Obtention du diplôme

Le certificat est délivré après l'obtention par un contrôle continu des 4 Unités Capitalisables.

Rémunération

Formation rémunérée selon un pourcentage du SMIC, en fonction de l'âge :

- 18 à 20 ans : 64% du SMIC
- 21 à 25 ans : 76% du SMIC

Lieu de la formation

CFPPA du Gers – site de Riscle
Contact : Mme Nathalie GRAZIANI
nathalie.graziani@educagri.fr

Le maître d'apprentissage

De nombreux partenaires professionnels proposent une insertion professionnelle. Les entreprises peuvent être : caves particulières (producteurs indépendants), coopératives vinicoles et leurs unions, maisons de négoce, magasins spécialisés, cabinets conseils.

Organisation de la formation

Période : de novembre à octobre

Durée de la formation : 1 an en alternance dont 16 semaines au CFAA et 31 semaines en entreprise, et 5 semaines de congés payés

Contenu de la formation

Horaire global sur 1 an : 560 heures - 4 Unités Capitalisables (UC)

UC 1 : Politique commerciale de l'entreprise (160h)

UC 2 : Techniques de vente et de négociation (140h)

UC 3 : Suivi des ventes dans le respect de la réglementation (80h)

UC 4 : Présentation des différents types de vins (180h)

CFPPA du Gers

Lycée Agri-viticole Voie Edgar Morin - 32400 RISCLE

Tél 05 62 69 72 16 • lpa.riscle@educagri.fr

